



## DÉCLARATION LIMINAIRE

CDAS DU 18 09 2023

Madame la Présidente,

Des négociations sont en cours au sujet du régime indemnitaire à la DGFIP. La Direction Générale doit maintenant prendre le temps et se donner les moyens de reconnaître enfin que la seule richesse de la DGFIP est l'investissement de ses agentes et de ses agents. En effet, ils subissent suppressions d'emplois, restructurations incessantes, dégradation des conditions de travail.... Reconnaître l'engagement des personnels de la DGFIP est une urgence. Elle passe par une revalorisation pérenne immédiate de la rémunération pour tous.

Les représentants de la CGT tiennent à dénoncer la suppression de l'aide du gouvernement pour les chèques vacances destinés aux agents retraités de l'État à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2023 sous prétexte d'efforts budgétaires. Outre la poursuite de la paupérisation des agents publics, actifs et retraités, dont les traitements, salaires et pensions ne sont toujours pas revalorisés à la hauteur de leurs besoins, leurs conditions de travail et de vie se dégradent de plus en plus. Les droits à la protection et à l'action sociale des agents actifs et retraités sont plus que jamais attaqués.

Les représentants de la CGT souhaitent vous alerter sur la situation des délégués à l'action sociale en Nouvelle Aquitaine. En 2018 en Nouvelle Aquitaine il y avait 19 délégués et 4 assistants alors qu'en 2023 on ne compte plus que 12 délégués (0 assistant). Comparativement l'Occitanie compte 17 délégués pour une population quasiment identique.

Le manque de moyen humains est criant ce qui fragilise d'autant plus l'action sociale. La gestion prévisionnelle des emplois est défaillante avec une non anticipation des départs en retraite et la mise en place de la contractualisation. Le tutorat des 6 recrutements récents ne repose que sur 6 délégués ce qui entraîne l'abandon de certaines activités. L'absence de tuilage local par les anciens provoque d'ailleurs la démission d'une recrutée dans le 33 au bout d'une journée de travail.

Nous demandons à Mme la Présidente et Mme Veyret de faire remonter cette situation et les inquiétudes des membres des CDAS de Nouvelle Aquitaine.

Nous proposons la rédaction (par tous les membres du CDAS 47) d'une motion de soutien aux délégués de Nouvelle Aquitaine pour qu'elle soit envoyée à la représentante régionale ainsi qu'au CNAS.